



Le 27 mai prochain, 16 de nos collègues passeront en jugement à la suite de la journée de mobilisation massive des salariéEs d'Air France le 5 octobre 2015. 11 seront jugés pour l'ouverture d'une grille et 5 autres concernant « l'affaire de la chemise ».

En cette journée du 5 octobre, les salariéEs d'Air France se rassemblaient devant le CCE pour affirmer leur refus face à l'annonce d'un plan de licenciement de 2900 personnes. La direction d'Air France avait planifié sa réponse à notre mobilisation : recrutement de vigiles et mise en place de caméras. Et quand les salariéEs d'Air France ont investi le CCE, les dirigeants de l'entreprise, plutôt que d'assumer leurs responsabilités, ont fui. Il s'en est suivi une bousculade qui n'a fait que 2 victimes : les 2 fameuses chemises. Pour venger l'affront fait à l'amour propre de nos dirigeants, 16 de nos collègues, pris au hasard, passeront donc en jugement, sous forme d'une Double Peine, après des sanctions disciplinaires internes, dont quatre licenciements secs.

Cette affaire ne vient pas seule. Avec Goodyear, pour la première fois, des travailleurs sont condamnés à de la prison ferme pour des faits de mobilisation sociale. Et la répression féroce des manifestations contre la loi Travail ou des Nuits Debouts montre que les luttes sociales sont attaquées de toute part. Le patronat comme le gouvernement cherche à criminaliser le mouvement social. C'est nos possibilités de réaction, nos possibilités de lutter pour un monde meilleur qui sont attaquées. Ne nous laissons pas faire !

Le soutien aux « 16 d'Air France », aux « 8 de Goodyear » et à toutes les victimes de la répression patronale et gouvernementale est indispensable. Il participe de l'indispensable solidarité entre salariéEs et à la défense de nos droits à manifester, à protéger nos emplois, à améliorer nos conditions de vie.

**A l'appui de ces revendications,
Sud Aérien et ALTER appellent tous les salariéEs d'Air France à se
mettre en grève le 27 Mai 2016.**

**Nous appelons tous les salariéEs, jeunes, précaires, retraitéEs, privéEs
d'emploi qui veulent se battre pour améliorer nos vies
à se rassembler le 27 Mai, à 9 heures, devant le Tribunal de Grande
Instance de Bobigny (173, avenue Paul Vaillant Couturier).**

Le 18 mai 2016
Les bureaux nationaux